

Bulletin
départemental

Janvier 2017 • N° 3

mgen[★] 70 ans

L'avenir solidaire



Section du Jura
480 route de Besançon
39000 LONS LE SAUNIER

Heures d'ouverture de l'accueil

La section départementale vous accueille
avec ou sans rendez-vous

Hors vacances scolaires :

Du lundi au vendredi : 9h-17h30

Sauf le jeudi : 10h-17h30

Pendant les vacances scolaires :

fermeture le soir à 17h

et entre 12h30 et 13h30

CONTACTEZ NOUS

36 76

Coût d'un appel local depuis un poste fixe.

Pour toutes vos démarches, questions, conseils,
la MGEN met à votre disposition un numéro
unique (seulement pour la métropole)

De 8h à 18h30, sans interruption,
du lundi au vendredi

ou

sur mgen.fr

Fréquentation de l'accueil

Rouge : forte, Orange : moyenne, Vert : faible.

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
9h-10h					
10h-11h					
11h-12h					
12h-13h					
13h-14h					
14h-15h					
15h-16h					
16h-17h					
17h-18h					



Labellisation
qualité

Sur le site internet de la section :
Vos déclarations, informations, dossier
personnel, téléchargement

sd039qr@mgen.fr

VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS
DANS VOTRE VIE PROFESSIONNELLE OU PERSONNELLE ?

ÉCHANGEZ AVEC UN(E) PSYCHOLOGUE

en face-à-face

à l'Espace d'Accueil et d'Écoute

par téléphone

du lundi au vendredi

Appelez le

0 805 500 005

Service & appel
gratuits

de 8h30 à 18h30

Service anonyme, confidentiel et gratuit

Réservé aux agents du MENESR



Editorial et sommaire	3
Les 70 ans de MGEN.....	4/5
La mutualité dans notre région	6
Place de la santé, la mutualité dans les débats de la présidentielles	7
L'ESS dans notre région	8/9
Service d'aide à domicile.....	10/11
Nouvelle offre jeune : OJI	12
Vie militante	13
Journée Sport Santé.....	14/15

Imprimé
sur
papier



N°3 Janvier 2017

Prix : 1 € - Abonnement : 2 €

N°ISSN en cours

Directeur de publication :

Alain Girard

Réalisation : Agence-niko.com

Crédits : Fotolia, MGEN

Imprimeur : Est-Imprim

Depuis sa création, le 8 décembre 1946, MGEN a su à la fois innover et s'adapter pour proposer le meilleur à ses adhérents. Ainsi, MGEN est devenu une des premières mutuelles protégeant près de 4 millions de personnes. Ses 70 ans d'existence seront fêtés par l'organisation d'actions dans chaque département jusqu'à l'Assemblée Générale de juillet 2017. Vous pourrez lire, page 4, le compte rendu de la conférence de Charlotte Siney organisée le 15 décembre 2016 à Lons Le Saunier.



"MGEN est comme les autres", "il n'y a plus de solidarité", propos d'adhérents entendus ici ou là. C'est faux ! Oui, MGEN a bien changé en quelques années pour s'adapter à une société en profonde mutation mais en restant fidèle à ses valeurs. "Contribuer selon ses moyens et recevoir selon ses besoins" est le principe fondateur sur lequel s'appuie toujours le transfert des solidarités. Le calcul des cotisations sur le salaire, qui intègre maintenant l'âge, permet à la mutuelle d'être plus attractive pour les jeunes et de maintenir des solidarités fortes entre les adhérents.

Le temps d'une offre globale unique est révolu, la gamme des 4 offres MSP (MGEN Santé Prévoyance) : Initiale, Equilibre, Référence et Intégrale est maintenant complètement mise en place. La nouvelle gamme ÔJI, pour les jeunes de 18 à 29 ans, vous est présentée page 12 : elle a pour but de mieux s'adapter aux besoins en santé des jeunes.

Très heureuse année 2017 à toutes et tous.

Sincères amitiés mutualistes.

Alain GIRARD - Président MGEN Jura

EN COURS Comment parler santé, citoyenneté, solidarité, avec les enfants ?

L'outil indispensable pour agir au quotidien !

Découvrez En Cours, le magazine de la communauté éducative : des expériences de terrain, des décryptages, et des outils pédagogiques autour de la santé, de la citoyenneté ou de la solidarité. Le tout pour mieux accompagner vos élèves au quotidien. Découvrez également des enrichissements sur : www.adosen-sante.com

L'ADOLEN au service de la prévention et de la santé

En Cours vous est proposé par l'ADOLEN, association créée en 1962 et agréée par le ministère de l'Éducation nationale. Elle diffuse informations et outils et accompagne les équipes éducatives



sur le terrain pour la mise en oeuvre de leur projet. Elle défend l'idée que chaque profession de l'éducation doit être en capacité d'agir pour contribuer au bien-être des élèves, à leur réussite scolaire et leur émancipation.

Abonnez-vous à EN COURS !

<http://adosen-sante.com/abonnez-vous/>

Les 70 ans de MGEN

L'AVENIR SOLIDAIRE

Cette année, MGEN fête ses 70 ans. Les festivités ont débuté en Franche-Comté par une conférence intitulée « *Un siècle d'engagements solidaires* ». L'occasion de faire (re)découvrir les actions innovantes dans le domaine sanitaire et social à travers les services de soins et d'accompagnement MGEN.

Pour l'occasion, la section MGEN du Jura avait réservé le Carcom de Lons le Saunier pour accueillir Charlotte Siney-Lange, historienne, auteure du livre « A l'initiative sociale, les grands combats de la MGEN ».

En effet, les services de soins et d'accompagnement constituent l'une des pages blanches de l'histoire du mutualisme. L'importance de ces établissements n'est pourtant plus à démontrer : ces quelques 2700 structures constituent le premier réseau de soins et d'accompagnement à but non lucratif français. Il était donc essentiel de rappeler que la Mutualité est engagée depuis plus de cent ans dans une action sanitaire et sociale où MGEN (créé en 1946 de la fusion de 130 sociétés de secours mutuels enseignantes) représente un cas particulier.



Charlotte Siney-Lange a ainsi retracé l'action médico-sociale portée par les militants de la Mutualité enseignante, depuis la création du premier sanatorium des instituteurs, en 1906, jusqu'aux derniers établissements gériatologiques créés dans les années 1980, rendant visibles à la fois les choix politiques et les réalisations qui en sont la traduction dans le temps.



Elle a évoqué comment, dans tous les domaines, MGEN n'a eu de cesse d'innover et de répondre aux besoins de catégories délaissées : malades mentaux, personnes handicapées, personnes âgées. La politique sociale de MGEN, notamment en faveur des femmes, a fait l'objet de réalisations inédites, souvent novatrices et susceptibles de faire évoluer les mœurs.

Les 120 personnes présentes ont beaucoup appris sur ces investissements durant une conférence passionnante de deux heures. Cette conférence fort appréciée, mais trop courte, a fait évoluer les idées reçues sur les mutuelles et MGEN en particulier. La volonté politique de toujours rester innovante, de continuer ses missions de services à l'adhérent et d'accès au soin pour tous à travers des actions novatrices, montre qu'elle est bien plus qu'une simple complémentaire santé...

“ MGEN N'A EU DE CESSE D'INNOVER ET DE RÉPONDRE AUX BESOINS DE CATÉGORIES DÉLAISSÉES ”

Cet anniversaire durera 7 mois sur l'ensemble du territoire, du 8 décembre 2016 (à l'occasion d'un évènement national à Paris), au 11 juillet 2017 à Montpellier (lors de l'assemblée générale MGEN).



MGEN a voulu une célébration participative, résolument tournée vers l'avenir de notre mutuelle. Aussi, chaque centre de travail MGEN (sections départementales, établissements, centres de gestion, centres d'appels, siège national) a été invité à s'emparer des sujets qui rythmeront cette année.

Les sujets soumis à la réflexion concernent la vision de l'avenir que nous voulons pour notre mutuelle, afin de préparer les 30 prochaines années... et ainsi nous conduire au centenaire. Cette vision porte sur des secteurs qui seront fortement impactés par la montée permanente des nouvelles technologies et du digital. Ces domaines touchent à l'activité propre de MGEN et/ou à celles de ses adhérents : la protection sociale, la santé, la médecine, le métier d'assureur, l'éducation, la recherche, la culture, la jeunesse et le sport, l'environnement.

Dans chaque centre, dans chaque département, militants, salariés, adhérents sont appelés à contribuer à la réflexion afin d'éclairer ce que sera la mutuelle de demain, les grands défis auxquels elle sera confrontée, les grands chantiers qui toucheront nos adhérents dans leur milieu professionnel, etc.

Chaque centre a choisi un spécialiste, adhérent de MGEN, reconnu dans l'un des champs identifiés ci-dessus, localement présent(e) dans le département où est organisée la réflexion. Avec elle, ou avec lui, il a été défini la question qui sera approfondie dans la thématique de sa spécialité. L'objectif est d'organiser la réflexion sous la forme d'une rencontre mutuelle, d'une conférence, d'un débat, etc.

Dans le Jura : Rencontre mutuelle sur le thème de **"la jeunesse et le sport"** englobée dans une journée Sport-Santé le samedi 20 mai 2017 au Centre de Services MGEN à Lons le-Saunier.

Ce sont au total près de 150 actions qui seront organisées partout en France. Les dates, formes choisies, et thèmes retenus dans les différentes sections de Franche-Comté vous seront communiqués ultérieurement.

Evolution du
logotype MGEN de
1946 à nos jours



1946



1989



2000



2014

Mutualité et santé environnementale : un engagement citoyen et opérationnel

LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE DANS TOUS SES ÉTATS

7 départements | 7 experts | 7 thématiques

Un cycle d'ateliers-débats en soirée pour échanger sur les principaux enjeux en matière de santé et d'environnement dans la région.

Préoccupation pour beaucoup de français (parents, grands-parents, professionnels de santé...), la santé environnementale a un impact sur la santé globale.

Elle interroge nos conditions de vie et de travail, nos déplacements et plus globalement le rapport à l'environnement qui nous entoure (qualité de l'eau, de l'air, du sol...).

La Mutualité Française affirme sa volonté de défendre une certaine vision de la société et un système de protection sociale solidaire, en harmonie avec ses valeurs.

Fort de cette expertise et des partenariats noués dans le cadre du déploiement de ses actions de prévention, l'Union régionale a souhaité s'impliquer au delà d'un niveau opérationnel en mettant sa capacité de mobilisation au service de l'émergence d'une expression citoyenne sur la santé environnementale.

A cet effet, sept espaces de discussions ont été organisés entre le 4 et le 13 octobre 2016. Ils ont permis de concilier débats d'idées et propositions autour des axes stratégiques identifiés par l'ARS tels que l'eau, la qualité de l'air intérieur, la pollution atmosphérique, les perturbateurs endocriniens ou le bruit.

Tout au long des ces rencontres mutualistes, les liens entre environnement et santé ont suscité un vif intérêt des publics et génèrent de multiples interrogations et de questions des participants.

Au cours des échanges, au delà des propositions, une vraie attente de simplification a été perçue de la part des participants tant au niveau des messages, que de l'accès à l'information souvent brouillée par la multitude des interlocuteurs sur ce sujet de société.



Habitat et Santé. Dijon 23/10/2016



Comment lutter contre les atteintes et les traumatismes auditifs. Belfort 11/10/2016

Plateforme participative : Place de la santé

POUR DÉBATTRE DES GRANDES QUESTIONS DE SANTÉ ET DE PROTECTION SOCIALE ET INTERPELLER LES CANDIDAT-E-S

Conforter la Mutualité comme mouvement social, légitime et incontournable pour les pouvoirs publics et positionner PlacedelaSanté.fr comme le porte-voix des mutuelles, des unions, des adhérents et plus largement de nos concitoyens, pour porter des propositions et interpellier les candidats à l'élection présidentielle, telles sont les ambitions du site PlacedelaSanté.fr lancé le 1^{er} décembre, à l'occasion des prochaines échéances électorales.

Les objectifs du site

Le but de PlacedelaSante.fr est de créer les conditions d'un débat ouvert sur la santé et la protection sociale à l'occasion des élections à venir. La Mutualité Française apportera sa contribution et entend ainsi participer à une grande dynamique citoyenne.

MODERNITÉ

- Capitaliser sur la multitude et la diversité du Mouvement
- Se positionner au carrefour des débats sociaux et sociétaux

EXPERTISE

- Valoriser l'expertise interne
- Enrichir les débats avec les contributions de nos experts externes

INFLUENCE

- Réaffirmer notre rôle d'interlocuteur crédible et légitime des pouvoirs publics
- Afficher et conforter nos liens avec nos think tanks partenaires



<http://placedelasante.fr>

Une initiative de la **MUTUALITÉ FRANÇAISE**

PLACE DE LA SANTÉ.fr

ÉLECTIONS 2017

Participons au débat social !

Pour débattre des grandes questions de santé et de protection sociale et interpellier les candidats

En partenariat avec

PLACEDELASANTE.FR

SOIRÉE DÉBAT ORGANISÉE LE :

Mercredi 8 mars 2017 de 18h à 20h
Le Louisiane, ZAC des Prés à **BELFORT**

Jeudi 9 mars 2017 de 18h à 20h
CCI du Doubs, 46 Av. Villarceau à **BESANÇON**

Mardi 14 mars 2017 de 18h à 20h
Pavillon Bacchus, 54 Av. F. Giroud à **DIJON**

L'Économie sociale et solidaire

ENSEMBLE POUR UNE ÉCONOMIE AU SERVICE DE L'HUMAIN

Des associations, coopératives, mutuelles, structures d'insertion, entreprises commerciales, fondations proposent un modèle d'entreprise fondé sur la libre adhésion à un projet collectif. Ces structures ont un fonctionnement démocratique, et créent des richesses sans rémunération d'actionnaires.

« L'ESS, c'est une économie de l'action, une économie qui fait bouger les choses, qui est performante sur le plan économique et qui a une utilité sociale » (Martine Pinville, Secrétaire d'Etat)

C'est une économie porteuse des valeurs humanistes, qui propose des réponses aux enjeux sociaux et environnementaux. Elle est présente dans tous les secteurs d'activité.

La loi de l'ESS du 31 juillet 2014 marque une avancée considérable en définissant les différents acteurs et en reconnaissant ses valeurs et ses exigences.

economie-sociale-solidaire.gouv.fr

L'ESS en quelques chiffres

En Bourgogne Franche Comté :

10 137 établissements employeurs / 4178

102 969 postes salariés / 44 356

11.6% de l'emploi régional / 12.1%

Source :

CRESS Bourgogne-Franche-Comté mai 2016



La CRESS

(Chambre régionale de l'Economie Sociale et Solidaire)

Créée en 2002, elle regroupe l'ensemble des mouvements, des fédérations et des réseaux associatifs, coopératifs ou mutualistes.

La loi ESS 2014 reconnaît aux CRESS la capacité juridique des associations reconnues d'utilité publique.

Elle a pour missions de :

- Représenter, promouvoir et développer le secteur de l'économie sociale et solidaire,
- Faire entendre son point de vue en siégeant dans les instances telles que le Comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle, le Conseil économique, social, environnemental régional...
- Contribuer à l'émergence de projets, soutenir le développement des actions de l'économie sociale et solidaire dans les politiques territoriales,
- Peser sur les débats publics, contribuer au développement local et affirmer la contribution de l'économie sociale et solidaire en terme de développement économique et d'emploi,
- Partager les questionnements, favoriser la participation des acteurs de l'économie sociale et solidaire dans le développement des politiques territoriales, partenariales et participatives.

La CRESS Bourgogne et la CRESS Franche-Comté ont fusionné le 1^{er} décembre 2016 pour créer la CRESS Bourgogne-Franche-Comté. MGEN a été élu au conseil d'administration et au Bureau pour 3 ans.





Mois de l'ESS :

cet événement, d'envergure nationale, a pour vocation de faire découvrir au plus grand nombre une autre façon de concevoir l'économie, à travers plus de 2000 manifestations diverses : conférence, forum, porte ouverte, marché, projection de film, etc.

En Franche-Comté, MGEN s'investit dans le mois de l'ESS.

Un nouveau rendez-vous pour l'Economie Sociale et Solidaire dans les établissements scolaires : semaine de l'ESS à l'école.

C'est quoi ?

La semaine de l'Economie Sociale et Solidaire à l'école aura lieu du 13 au 20 mars 2017.

C'est une action éducative visant à promouvoir l'Economie Sociale et Solidaire à l'école, de la maternelle au lycée, dans tous les territoires français, en initiant les élèves aux principes fondamentaux de cette logique socio-économique.

La richesse de l'ESS la rend parfois complexe à appréhender. Persuadée du levier d'épanouissement qu'elle représente pour les jeunes, l'ESPER a développé avec l'OCCE cette semaine dédiée à l'ESS pour sensibiliser les élèves, quel que soit leur parcours ou leur âge.

Au cours de cette semaine les jeunes pourront découvrir l'ESS grâce à des visites d'entreprises de l'ESS, des reportages ou la venue de professionnels en classe.

Les enseignants peuvent solliciter l'OCCE, l'ESPER ou la CRESS pour une co-construction d'un projet, adaptée aux souhaits pédagogiques et aux contraintes locales.

Contact : Emilie OUDAR, emilie.oudar@cress-bourgogne.org

Des ressources pédagogiques sont recensées et mises à disposition sur <http://www.ressourcess.fr> le Portail de l'ESS à l'école.

N'hésitez pas à vous renseigner !

Semaine de l'Economie Sociale et Solidaire à l'École

**Pourquoi
coopérer ?**

L'ESPER

(L'Economie Sociale Partenaire de l'Ecole de la République)

est une association rassemblant 46 organisations de l'Economie Sociale et Solidaire agissant dans le champ de l'Ecole et de la communauté éducative. Ses membres mènent ainsi des activités dans les domaines suivants : santé, assurance, banque, médico-social, formation, accompagnement des métiers éducatifs, centre de vacances et de loisirs, activités post et périscolaires, éducation populaire...

www.lesper.com

Correspondant : Jean-Michel MOUREY

e-mail : franche.comte@lesper.fr



Service d'aide à domicile

UN CONVENTIONNEMENT POUR MIEUX ACCOMPAGNER

Mutuelle solidaire et de proximité, MGEN au travers de son offre prestataire et de services accompagne les moments clés de la vie de ses adhérents. Une maladie, une hospitalisation ou une perte d'autonomie fragilisent le quotidien au sein du foyer. Avec le Service d'Aide à Domicile, MGEN participe au financement d'une aide à domicile. Cette prestation MGEN s'adresse aux adhérents, à leur conjoint, ainsi qu'aux enfants bénéficiaires.

Afin de mettre davantage l'accent sur l'accompagnement et de s'assurer de la qualité des prises en charge mises en œuvre, MGEN a décidé la signature d'une nouvelle convention avec les organismes prestataires. Pour que les adhérents de MGEN retirent tout le bénéfice de la prestation, la convention avec les organismes d'aide à domicile va intégrer des critères de qualité renforcés et impératifs en lien avec la législation en vigueur.

En amont de la signature de la convention avec l'organisme ou en aval par des contrôles a posteriori, une grille d'accompagnement au

conventionnement va permettre un dialogue constructif avec le service d'aide à domicile et une vérification de la qualité de la prise en charge. Enfin, les militants des sections départementales, au sein de la commission des prestations spécifiques, commission du comité de section composée d'élus, pourront contacter les bénéficiaires du SAD et ainsi au travers d'enquêtes de satisfaction vérifier la conformité de la mise en application de la convention auprès d'eux.

La prestation financière et la qualité de l'accompagnement par MGEN et par l'organisme conventionné vont apporter, ainsi, un réel service aux bénéficiaires.

Vous trouverez ci après tous les prestataires de Franche-Comté avec lesquels MGEN a signé cette nouvelle convention et auprès desquels vous pouvez vous tourner en cas de besoin après avoir pris contact préalablement avec votre section départementale :

36 76 ou monconseiller@mgen.fr

Le service d'aide à domicile, je peux en bénéficier dans les situations suivantes :

- Sorties d'hospitalisation.
- actifs en arrêt de travail ou temps partiel thérapeutique.
- suite à un problème de santé tout en poursuivant une activité professionnelle.
- en situation de handicap (taux d'incapacité défini par la Maison départementale des personnes handicapées, au moins égal à 80 %).
- Adhérents retraités suivant la situation de dépendance.
- Pour les enfants avec des difficultés de santé ou les enfants majeurs en arrêt de travail.

Comment en bénéficier ?

Après contact avec votre section départementale, le prestataire de votre choix vous accompagnera dans les démarches à suivre. La section départementale étudiera votre situation et attribuera un nombre d'heures aidées.

Un chéquier CESU Domalin® vous sera alors envoyé avant la réalisation de la prestation pour régler directement votre organisme prestataire.



DOUBS

Organismes	Adresse
SOLI-CITES AIDES	8 Rue de la Mairie 25400 AUDINCOURT
AZAE Besançon	27 Rue du Petit Charmont 25000 BESANCON
Aide et Assistance à Domicile (AAD)	5 Avenue Léo Lagrange 25000 BESANCON
ADHAP Services	70 Rue de Vesoul 25000 BESANCON
Age d'Or Services	4 Rue du Luxembourg 25000 BESANCON
CCAS Besançon	4 Rue Picasso 25000 BESANCON
AFL Emplois Familiaux	2 Quai Bugnet 25000 BESANCON
DAJAX	83 Rue de Dole Le major 25000 BESANCON
DOMIDOM	20 Faubourg Rivotte 25000 BESANCON
DOMIFACILE	38 Avenue Fontaine Argent 25000 BESANCON
GÉNÉRALE DES SERVICES	56 Rue de Vesoul 25000 BESANCON
INTERMED	121 Grande Rue 25000 BESANCON
O2 home services	20 Av Carnot 25000 BESANCON
ELIAD	41 Rue Thomas Edison BP 2146 25052 BESANCON Cedex
SOLUTIA	27 Rue de Chatillon espace valentin 25000 BESANCON
AAPASAD	17 Rue de Sochaux 25200 GRAND CHARMONT
AZAE Pays Montbéliard	16 rue Frédéric Japy 25200 MONTBELIARD
CCAS de Montbéliard	11 Rue Ravel 25200 MONTBELIARD
AIDELIS	46 Rue du Mont Bart 25200 MONTBELIARD
MAISON DES SERVICES	1 ter rue des jardins 25550 BAVANS
DOMICILE ADORE	43 Faubourg de Saint-Etienne 25300 PONTARLIER
AIDE CHEZ VOUS	9 Rue de Besançon 25410 ST VIT
ADMR Le Valdahon	Rue Denise Viennet BP 36 25800 VALDAHON
CCAS Pont de Roide	42 rue du Général Herr 25150 PONT DE ROIDE

JURA

Organismes	Adresse
PRODESSA	34, Rue des salines BP 10182 39005 LONS LE SAUNIER
ADMR du Jura	15bis, Rue de Vallière 39007 LONS LE SAUNIER
AAP (Association d'Aide aux Personnes)	2, Rue Jules Grévy 39380 MONT SOUS VAUDREY
FreeDom	44, Avenue du Maréchal Juin 39100 DOLE
TEMPO - Terre d'emplois	11, Route de Salins 39380 OUNANS

HAUTE SAONE

Organismes	Adresse
ELIAD	41 Rue Thomas Edison BP 2146 25052 BESANCON
ADMR	20 Bis r Marcel Rozard 70000 FROTEY LES VESOUL

TERRITOIRE DE BELFORT

Organismes	Adresse
AAPASAD	17 Rue de Sochaux 25200 GRAND CHARMONT
ARC EN CIEL - SERVICES	21 rue Pierre Beucler 90500 BEAUCOURT
AZAE	35 faubourg de Montbéliard 90000 BELFORT
COLCHIQUE	Bat A 6 rue du Rhône 90000 BELFORT
DOMICILE 90	Centre Atria Av de l'Espérance 90000 BELFORT
ENERGIE EMPLOI	6 rue du Rhône 90000 BELFORT
AIDE FAMILIALE POPULAIRE	51 Bis rue de Mulhouse 90000 BELFORT
ASSOCIATION HERA	2 av des Usines 90000 BELFORT

Offre Santé

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR :



L'année 2016 MGEN a été avant tout celle de la nouvelle gamme MGEN Santé Prévoyance. Elle a vu aussi la fin au partenariat avec la LMDE (La Mutuelle des

Etudiants) qui proposait une offre pour les enfants étudiants de nos mutualistes. Il ne manquait donc qu'une nouvelle proposition pour ces jeunes adultes, à la fois en cohérence avec celle de leur parent, mais surtout adaptée à leurs besoins spécifiques. Si vous êtes concernés, vous avez donc reçu fin 2016 un courrier d'information. Certaines questions restent encore sans réponse ? En voici quelques unes :

Quelles sont les évolutions d'ÔJI par rapport à l'ancienne Offre Jeune ?

Votre enfant bénéficiera des mêmes garanties que vous en santé mais il disposera en plus :

- d'un renforcement des forfaits "Se soigner autrement" et "Prévention"
- d'un nouveau Bonus Prévention à hauteur de 50 euros (abonnement à un club de sport, articles de Sécurité routière)
- de 3 packs services spécifiques

Vous parlez de nouveaux services : quels sont-ils ?

"Urgences"

en cas d'accident ou d'immobilisation.

"Bien démarrer"

gestion du budget et des démarches administratives.

"Mieux informé"

pour tout savoir sur les questions du quotidien.

Quelle est l'utilité de la Couverture Internationale ?

La Couverture Internationale, incluse dans l'offre ÔJI permet de bénéficier d'une couverture santé adaptée aux séjours à l'étranger, que ce soit dans le cadre des études, de séjours linguistiques ou de séjours touristiques. Une assistance est prévue 24h / 24 et 7j / 7.

Comment mon enfant peut-il bénéficier de l'application ÔJI ?

L'Application ÔJI est téléchargeable sur GooglePlay et l'AppStore. Pour se connecter à l'Application, votre enfant doit avoir préalablement créé son Espace Personnel sur mgen.fr. Pour activer son espace personnel, votre enfant doit être lui-même assuré social affilié à un régime obligatoire de sécurité sociale (étudiant par exemple). Il doit en effet disposer de son propre numéro de Sécurité sociale et l'avoir déclaré à la MGEN.

Mon enfant peut-il choisir un niveau de garantie différent de moi ?

Il peut accéder en toute indépendance aux autres offres suivante : ÔJI Initiale, ÔJI Equilibre, ÔJI Référence, ÔJI Intégrale. S'il différencie son offre de la vôtre, il n'est plus bénéficiaire enfant et devient adhérent membre participant.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur votre Espace Personnel ou en appelant le 36 76 et dite "Ma nouvelle offre ÔJI".



Correspondants

Le réseau militant des correspondants est une spécificité de notre mutuelle. Il permet de maintenir le lien entre les adhérents et le Centre de Services de Lons-le-Saunier. Suite à la mise à jour de septembre 2016, le réseau est constitué de 107 correspondants : 74 dans 32 écoles, 18 collèges, 17 lycées et 7 autres établissements ainsi que 33 correspondants de secteurs (voir article page 15 du bulletin de juin 2016).



Les correspondants sont réunis deux fois par an afin de : recevoir des informations sur les évolutions de la mutuelle, échanger sur les questionnements des adhérents, réfléchir sur les moyens de promouvoir et défendre l'esprit mutualiste, obtenir de la documentation...

La dernière réunion a rassemblé 34 correspondants à Pupillin vendredi 14 octobre 2016. Parmi les points à l'ordre du jour, une réflexion sur le thème " Pourquoi adhérer ou

rester à MGEN ? " a permis de mettre en évidence des arguments qui pourront servir à donner des réponses à des questionnements éventuels d'adhérents ou futurs adhérents.

Suite au constat de pauvreté du site MGEN Jura, l'idée de l'enrichir a été discutée. Son objectif est de renforcer le lien entre l'adhérent et le Centre de Services. N'hésitez pas à contacter les correspondants, ils sauront prendre en compte vos questions et faire remonter vos remarques.



Les pages départementales de mgen.fr

Vous ne le savez peut-être pas, mais il existe un espace dédié à la section MGEN du Jura sur le site mgen.fr. Pour le trouver, vous avez 2 possibilités :

► **Sur le site www.mgen.fr**, descendez jusqu'à la rubrique « Votre section MGEN » et cliquez sur le pictogramme au centre du plan. Puis saisissez « 39 » dans le premier cadre et cliquez sur « Rechercher ». Une carte apparaît avec un cadre. Cliquez sur « Section du Jura ». Vous êtes arrivés !

Ce chemin peu intuitif est appelé à évoluer prochainement...

► **Dans un moteur de recherche**, saisissez « MGEN 39 ». La 1^{ère} proposition doit être la bonne : **Section du Jura - Mgen** - <https://www.mgen.fr/sections/section-du-jura/>

Cette page départementale contient maintenant des informations régulières, notamment des annonces et reportages sur les actions de la section du Jura et de ses partenaires (en prévention et en communication). Une manière d'être informé de ce qui se passe près de chez vous... Vous y retrouverez également quelques actus du groupe MGEN, les informations pratiques sur votre Centre de Services de Lons-le-Saunier, ainsi que les listes mises à jour des correspondants avec leurs coordonnées...

Journée Sport Santé

MGEN du Jura a ouvert ses portes en organisant une journée Sport Santé le samedi 30 avril 2016 au Centre de Services MGEN de Lons-le-Saunier. L'objectif principal était de faire passer le message suivant : « il est important de pratiquer une activité physique régulière, mais adaptée au profil de chacun ».



Dès leur arrivée, les visiteurs étaient accueillis par des conseillères mais aussi des élus pour leur expliquer le déroulement de la journée et les différentes activités proposées.

En effet, plusieurs temps d'animations étaient prévus au cours de cette journée gratuite et ouverte à tous, notamment des activités collectives (step, zumba et pilâtes) animées par des coachs sportifs diplômés. Chaque participant était invité à prendre son rythme cardiaque avant et après l'effort, sous le contrôle et avec les conseils de médecins, présents à cette manifestation. Ces derniers en ont profité pour rappeler l'intérêt de pratiquer une activité régulière et adaptée.

Leur intervention était complétée par la présentation de **Vivoptim**, un site innovant de prévention et de suivi du risque cardiovasculaire, lancé par MGEN à l'automne 2016.

Nombreux furent les visiteurs qui sont venus découvrir la méthode «pilâtes» dont l'objectif est le développement des muscles profonds, l'amélioration de la posture, l'équilibrage musculaire et l'assouplissement articulaire. Avec une pratique régulière, les fonctions physiques sont ainsi entretenues, améliorées ou restaurées.



La prévention était au cœur de la journée avec notamment une initiation au secourisme. En quarante minutes, les personnes intéressées étaient initiées aux premiers gestes de secours (protection, alerte, inconscience et étouffement). Une découverte fort utile qui mérite d'être approfondie.





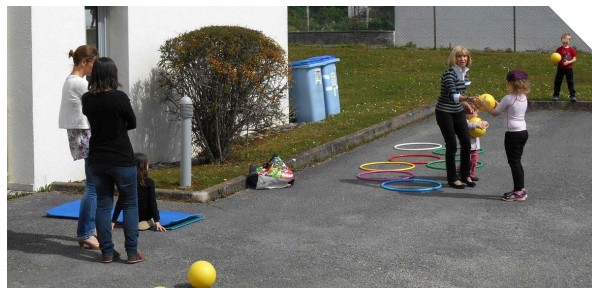
Grâce au prêt gracieux de trois carabines laser par le lycée Jacques DUHAMEL de Dole, un atelier «tir de précision» a pu être proposé aux visiteurs et n'a pas désempilé de la journée.

Animé au cours de la matinée par le très sympathique Quentin FILLON MAILLET, sacré champion du monde de relais mixte de biathlon 2016 à Oslo en Norvège, cet atelier a rencontré un vif succès.



Il a permis aux participants de s'initier sans danger à la pratique du tir et d'échanger avec un athlète de haut niveau très disponible et à l'écoute des demandes du public, jeune ou moins jeune, venu le rencontrer.

Pour permettre aux parents de découvrir les activités, il fallait aussi s'occuper des enfants. Ceux-ci ont pu réaliser éveil gymnique et accro gym. Les parcours proposés et les portés ont attiré le jeune public pour, là aussi, un réel succès !



En arrivant, ou avant de partir, les visiteurs avaient rendez-vous au stand de la Mutualité Française. Là, un atelier : «Testez votre niveau d'activité physique» permettait, de façon ludique, de faire le point sur son activité physique hebdomadaire. Le programme «Force et forme au quotidien» était également présenté aux seniors.

C'est au total plus d'une vingtaine de personnes qui ont accueilli 120 visiteurs lors de cette première journée Sport Santé organisée par MGEN du Jura. Une 2^e édition est programmée le **samedi 20 mai 2017**. Vous pourrez y découvrir de nouveaux ateliers, mais aussi participer à une rencontre mutuelle sur le thème de «la jeunesse et le sport» (voir page 5). Réservez dès maintenant votre journée...





POUR EN SAVOIR PLUS :
09 72 72 27 28
7j/7-24h/24

France, coût d'une communication locale.
Etranger, prix d'une communication internationale.
sous réserve des accords entre Orange
et les opérateurs des pays étrangers.



Depuis le 1^{er} janvier 2016, les offres MGEN Santé Prévoyance vous donnent accès à de nouveaux services pour vous accompagner dans votre vie quotidienne, professionnelle ou familiale. Comment répondent-ils à vos besoins ?

Voici un exemple :

Vous êtes hospitalisé et avez besoin d'organiser votre quotidien en conséquence
En cas d'accident ou de maladie soudaine et imprévisible

Aide à domicile : Une aide ménagère intervient à hauteur de 10h sur 10 jours à votre domicile en cas d'hospitalisation de plus de deux jours.

Présence d'un proche : En cas d'hospitalisation de plus de 2 jours ou d'immobilisation de plus de 5 jours au domicile, le déplacement d'un proche et son hébergement pour deux nuits est organisé et pris en charge.

Livraison de médicaments sur 10 jours

Portage de repas : Prise en charge d'un forfait livraison sur 10 jours.

Transfert post-hospitalisation : Organisation et prise en charge du transport non médicalisé en France de l'adhérent vers le domicile d'un proche dans les 5 jours suivant la sortie d'hôpital. Ce transfert sera pris en charge à concurrence de 200 euros par trajet aller/retour.

Préparation du retour à domicile : Suite à une hospitalisation imprévue ou programmée de plus de 14 jours et en l'absence d'un proche présent localement. Une aide à domicile permet le retour dans les meilleures conditions avec la réouverture du domicile (ouverture des volets, de l'eau, du gaz, de l'électricité et des appareils électriques) la mise en température du chauffage du logement et du ménage.

Pendant la maternité : Une aide ménagère intervient à hauteur de 10h sur 10 jours à votre domicile en cas d'hospitalisation pour maternité de plus de 5 jours.

Les Packs de Services répondent également aux situations suivantes :

Vous êtes hospitalisé(e) ou immobilisé(e) et avez besoin d'aide pour vous occuper de vos enfants ? Vous avez besoin de soutien en cas de pathologie lourde de vos enfants ? Vous êtes muté(e) professionnellement en France et avez besoin d'aide pour vous organiser ? Vous recherchez des informations administratives, sociales, juridiques et vie pratique ? Vous êtes en situation de Perte Temporaire d'Autonomie (PTA) et avez besoin d'être soutenu(e) ?